

ASSOCIATION GENEVOISE
DE TOURISME PEDESTRE

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du samedi 19 avril 1975,
Vernier - école des Ranches

Le président ouvre la séance à 17h20 et constate qu'elle a été convoquée conformément à l'article 12 des statuts. Il salue la nombreuse assistance (74 personnes) et relève la présence de M. Hyvernat, délégué de la Haute-Savoie pour le Comité national des sentiers de grandes randonnées (GR).

La liste des présences est mise en circulation.

Après avoir donné connaissance des personnes excusées le président prie le secrétaire de donner lecture du

1. P-V de l'Assemblée générale du 27.4.74

Il est adopté après lecture.

2. Rapport du président

Du 9.3 au 23.11 pas moins de 22 courses furent organisées; deux furent annulées en raison des conditions atmosphériques. La moyenne de participation est d'une trentaine de membres par course. Le président relève la course du 16.6 qui vit l'inauguration du sentier GR 5 sur territoire suisse à Saint-Cergue et dont la parfaite organisation de M. Dutoit donna satisfaction à plus de 400 randonneurs européens.

Le comité s'est réuni cinq fois en 1974 dont une séance avec les chefs de courses pour la mise sur pied du programme de 1975.

L'effectif à ce jour est de 251 membres cotisants individuels et deux collectifs.

Des diverses requêtes formulées pour l'obtention d'une aide financière, seule la demande auprès de l'Association des communes genevoises a été bien accueillie. Cependant aucune réponse favorable ne nous a été confirmée.

Dix nouveaux kilomètres de chemins balisés ont été ouverts en 1974. Le contrôle systématique de tous les anciens itinéraires a été mené à bien en 1974 par M. Dutoit. Ce travail va nécessiter la pose en 1975 d'un grand nombre d'indicateurs.

Le projet d'éditer une carte pédestre du canton au 1/50 000e a été mis en veilleuse, d'une part au vu du coût d'une telle publication, et, d'autre part, au fait qu'il existe déjà une pareille carte vendue au TCS et dans les librairies.

Enfin la soirée de clôture de l'année du 22.11.74 à Tivoli a recueilli une grande participation (90 personnes). Elle sera renouvelée.

En conclusion le président adresse ses remerciements aux membres du comité, aux guides, aux associations et services publics qui, tout au long de l'année, nous facilitent la tâche (CFF, M. Sigrist; Nyon-St-Cergue-Morez, MM. Girard et Brasey; TCS, section genevoise; CGTE, M. Reusse). Le président relève encore les excellents rapports que nous entretenons avec le Comité GR de la Haute-Savoie à Thonons-les-Bains et l'Association suisse de tourisme pédestre à Bâle qui fêtait en 1974 son 40e anniversaire.

3. Rapport du trésorier

M. Bender, trésorier, donne lecture du compte d'exploitation et du bilan au 31.12.74 qui laisse apparaître un excédent des recettes de Fr. 29,45.

4. Rapport des vérificateurs des comptes

M. Morand, vérificateur, donne lecture du rapport de vérification des comptes qui conclut à la bonne gestion des finances de l'Association et qui recommande l'approbation des comptes tout en donnant décharge au comité. M. Bender est remercié pour son travail et son dévouement.

5. Discussion et vote sur ces rapports

Ils sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée.

6. Rapport technique

M. Dutoit renseigne l'Assemblée sur l'état du balisage dans le canton.

7. Elections

7.1 Comité

Le président rappelle que l'article 16 des statuts prévoit que le comité se compose du président et d'au-moins six membres. Ils sont élus pour trois an et rééligibles.

M. Brocher ayant demandé d'être libéré de ses fonctions et M. Lombard ayant demandé une mise en congé, le comité propose de nommer pour trois ans MM. Georges Kister, Richard Zucchetti et W.K. Young. Le comité se composerait ainsi de neuf membres.

Par applaudissements cette proposition est approuvée à l'unanimité.

7.2 Vérificateurs des comptes

Ont été vérificateurs des comptes en 1974 MM. Losmaz et Morand, titulaires, avec MM. Leuba et Baud comme suppléants. Fonctionneront comme titulaires en 1975 MM. Morand et Leuba; suppléants: MM. Baud et Losmaz. Approbation unanime.

8. Programme 1975

Il est connu et le président explique la raison de la non distribution automatique et préalable des circulaires détaillées CFF (lutte contre le gaspillage).

MM. Sigrist et Cima font encore quelques remarques et recommandations sur les modalités d'inscription pour les courses.

9. Cotisation pour 1976

Sur proposition de Mme Maillard, l'Assemblée décide de différencier le montant de la cotisation individuelle de celui du couple:

- cotisation pour une personne : Fr. 10.-
- cotisation pour un couple : Fr. 15.-
- cotisation junior (7 à 18 ans) Fr. 6.-

10. Propositions individuelles

Aucune n'a été communiquée au comité dans le délai de quinze jours avant l'Assemblée générale.

11. Divers

- 11.1 M. Piguet se demande si le chef de course ne devrait pas utiliser un porte-voix pour les commentaires qu'il est appelé à donner. Le comité juge que cela n'est pas nécessaire, car il est toujours possible de trouver un lieu calme pour orienter les randonneurs.
- 11.2 M. Zucchetti demande qu'on en revienne à l'insigne ASTP à broche, l'actuel ne donnant pas satisfaction. Le comité en convient et charge M. Dutoit d'intervenir auprès du comité central de l'ASTP.
- 11.3 Mlle Buser signale qu'elle récidive la course du 16.3 le 20.4.75. Avis aux intéressés.
- 11.4 M. Dutoit annonce une course surprise supplémentaire pour cet automne. Détails seront donnés en temps utiles.
- 11.5 Sur proposition du comité et pour les innombrables services rendus au tourisme pédestre dans le canton bien avant que n'existe l'AGTP, M. Sigismond Dutoit est nommé, par acclamations, membre d'honneur.

Et c'est à 18h 30 sur l'air d'une chanson écrite par un membre à la gloire du TP que le président lève la séance.

Le secrétaire :

J-Cl. Cima

Le président :

Ch. Skrobanek

Va à Mme et MM. les membres du comité et MM. Sigrist et Brasey